

Expulsés par la France après des OQTF, ils témoignent

D'après les chiffres du ministère de l'Intérieur, en 2025, 15 569 personnes ont subi des « éloignements forcés » depuis la France, dont 8 646 vers leur pays d'origine. Six personnes expulsées par la France témoignent des conséquences sur leur vie et celle de leurs proches des retours forcés dans leur pays.

Pauline Migevant • 27 janvier 2026 abonné·es

Article paru

dans l'hebdo N° 1899 Acheter ce numéro

[L'offrir à un·e ami·e](#)

Partager :



Photos de la famille de Kelvin, expulsé au Guyana.

© DR

« *Il est où papa ?* » demande un gamin en voyant son père en appel vidéo, en décembre dernier. « *Il est dans sa maison* », répond la mère, qui se veut rassurante. De l'autre côté de l'écran, Salaheddine B. hoche la tête. Son fils lui lance des regards comme s'il avait « *fait ça volontairement* ». L'homme est au Maroc. Expulsé par la France fin novembre, il est en réalité à la rue.

Salaheddine a été arrêté alors qu'il quittait son travail sur les coups de minuit. Contrôle routier, suivi d'un contrôle d'identité. Le tribunal

administratif avait rejeté le recours contre son OQTF (obligation de quitter le territoire français), et il avait fait appel. Il est enfermé au [centre de rétention de Cornebarrieu](#), près de Toulouse. Et expulsé à peine 48 heures plus tard.

On n'a pas eu le temps de lui préparer des affaires ni de lui dire au revoir.

Michèle

Salaheddine pensait avoir tout fait pour être « *exemplaire* » et à l'abri : il avait un travail stable, avait fondé une association d'accompagnement et d'aide juridique, donné son sang et rencontré autant que possible des députés insoumis. Depuis la [loi asile et immigration](#), des personnes auparavant protégées contre les expulsions ne le sont plus, notamment les parents d'enfants français.

Après son expulsion, le compte bancaire du père de famille a été bloqué. Au Maroc, il a fini par trouver une chambre un peu miteuse mais « *mieux que la rue* ». Il a aussi retrouvé un travail, gestionnaire de sinistres, « *pour une entreprise française basée à Toulouse et qui me paie 300 euros par mois* », s'indigne Salaheddine B.



Salaheddine, expulsé au Maroc.

Ci-dessous, un message de son beau-frère.

salaheddine a été expulsé, escorté dès sa première fois avant de passer devant le juge son expulsion a pris moins de 48 heures afin de laisser la situation totalement secrète, je suis en situation d'handicap avec mon épouse et notre fille sourds et muets, j'ai également

« Sans papiers dans mon propre pays »

Michèle, 38 ans, décrit ainsi l'engrenage qui a mené Kelvin, son mari, à être expulsé début janvier au Guyana : un bras cassé, la Sécurité sociale qui perd l'arrêt maladie, les factures qui s'accumulent ; s'ensuit

une dépression, puis « *des choses qu'il ne devait pas faire qui l'ont mené en prison pendant dix-huit mois* ». C'est en prison qu'il reçoit une OQTF. Mais, quand il a eu le courrier de la préfecture entre les mains, le délai pour déposer un recours était déjà dépassé.

Kelvin devait sortir de prison le 31 décembre dernier. Les enfants comptaient les jours. Michèle avait acheté ses céréales préférées, du beurre de cacahuète et des ballons. « *Tellement il était traumatisé, mon mari a laissé toutes ses affaires à ses codétenus.* » Mais, à la sortie de la prison, la police aux frontières attendait Kelvin et l'a mené directement au CRA.

Sur le même sujet : Stefan Le Courant raconte les vies empêchées des sans-papiers

En vitesse, Michèle et les enfants sont allés le voir. Ils ont assisté à la première audience devant le juge des libertés, auquel Michèle a aussi adressé une lettre signée de la main de ses enfants. Ils ne pensaient pas que Kelvin serait si vite expulsé. Au CRA de Bordeaux, situé au sous-sol du commissariat, d'autres retenus avaient conseillé à Kelvin de « *résister, de crier, d'agir comme un fou* ». Il craignait la prison s'il résistait et a coopéré. « *On n'a pas eu le temps de lui préparer des affaires ni de lui dire au revoir* », souffle Michèle.

Deux semaines après avoir été expulsé au Guyana, Kelvin ne s'est pas encore fait « *au climat tropical, aux moustiques et au changement d'heure* ». Il avait quitté son pays il y a dix-sept ans. « *Ils m'ont*

expulsé sans passeport, sans carte d'identité. Je suis comme sans papiers dans mon propre pays », explique-t-il.

« Pourquoi ça s'est passé comme ça ? »

Aucune des personnes interrogées ne comprend pourquoi elle a été expulsée « *comme un criminel* ». Anahit* en a longtemps été persuadée : la préfecture avait dû la confondre avec quelqu'un d'autre. La police est venue la chercher avant le lever du jour, en septembre, dans un hébergement d'urgence du sud-est de la France. Le soir même, après un vol avec correspondance, elle atterrissait dans un pays du Caucase. Avec son mari Adil* et ses enfants, ils étaient venus en France pour demander l'asile. Quand leur demande a été rejetée, ils ont reçu une OQTF.

*

Les prénoms suivis d'une astérisque ont été modifiés.

« *On vient d'un pays qui n'existe plus* », lâche Adil*, originaire d'une région où il est menacé. Après l'expulsion violente d'Anahit*, son mari et les enfants se sont cachés, malgré leur assignation à résidence, par crainte d'être eux aussi mis de force dans un avion. De peur de finir en prison et de « *perdre ses enfants* », Adil* a accepté par dépit une « *aide au retour volontaire* ». Son interrogation perdure : « *Pourquoi les gens croient les préfets ? Si ma femme a commis un crime, pourquoi elle a été expulsée sans passer devant un tribunal ?* »

Depuis son retour dans le Caucase, il y a deux mois, il ne « *dort pas* ». « *Je ne comprends pas pourquoi ça s'est passé comme ça.* »

le préfet. J'ignore quelles informations le préfet a fournies à la police pour que ma femme soit expulsée comme criminelle dangereuse.

06:39

Capture écran d'un texto du mari d'Anahit*. Arrêtée au petit matin par la police venue la chercher dans un hébergement d'urgence, Anahit a été séparée de son mari et de ses enfants. Escortée par la police, elle a atterri le soir même dans un pays du Caucase. Plusieurs mois après, son mari – qui, craignant d'être arrêté à son tour, l'a rejoints avec ses filles – ne comprend toujours pas ce qui s'est passé.

Comme Kelvin, Youssef, expulsé au Maroc cette année, a été détenu et n'a pas pu régulariser sa situation en prison. Arrivé en France en 2004 avec un visa « regroupement familial », c'est en 2018 qu'il s'est retrouvé sans papiers. Il avait travaillé comme chef de chantier. « *J'ai fait toutes les stations stratégiques du métro parisien :*

Champs-Elysées, Gare du Nord, c'était moi. Un travail pénible en dessous de la terre. Et ils m'ont expulsé. » Lui aussi a une fille : 17 ans, « son diamant ». Son petit frère a été expulsé de Belgique quelques années plus tôt : « Vous imaginez le choc pour ma mère quand elle m'a vu toquer à la porte ? » Dans un de ses slams, Youssef écrit : « *L'expulsion/Augmente la pulsation/La honte des retrouvailles/Comment expliquer les failles.* »

Sur le même sujet : « J'aimerais qu'on combatte le système qui rend les étrangers fous »

Après son expulsion, Youssef a perdu ses droits : le chômage, pour lequel il avait cotisé, et l'aide médicale d'État. Un problème systémique. « *Pour récupérer les droits et les biens des migrants, à la banque, chez les patrons, on se met en lien avec des avocats du pays d'expulsion, mais c'est très difficile* », déplore Ousmane Diarra, président de l'Association malienne des expulsés, qui accompagne les personnes concernées lors de leur retour au Mali.



Youssef, expulsé au Maroc cette année, en tenue de travail dans le domaine de la poissonnerie. (Photo : DR.)

Tous évoquent les traumatismes liés aux centres de rétention où ont été enfermées plus de 40 000 personnes en 2024. Youssef y a été six fois avant d'être expulsé vers le Maroc. Il se souvient du « *sang qui coule parce que les gens veulent pas rentrer* ». Lionel*, expulsé à l'été 2025, à l'âge de 22 ans, a été traumatisé par « *les avions qu'on voyait décoller tout le temps car le CRA était à côté de l'aéroport* ». Tous parlent des violences subies au moment de l'expulsion.

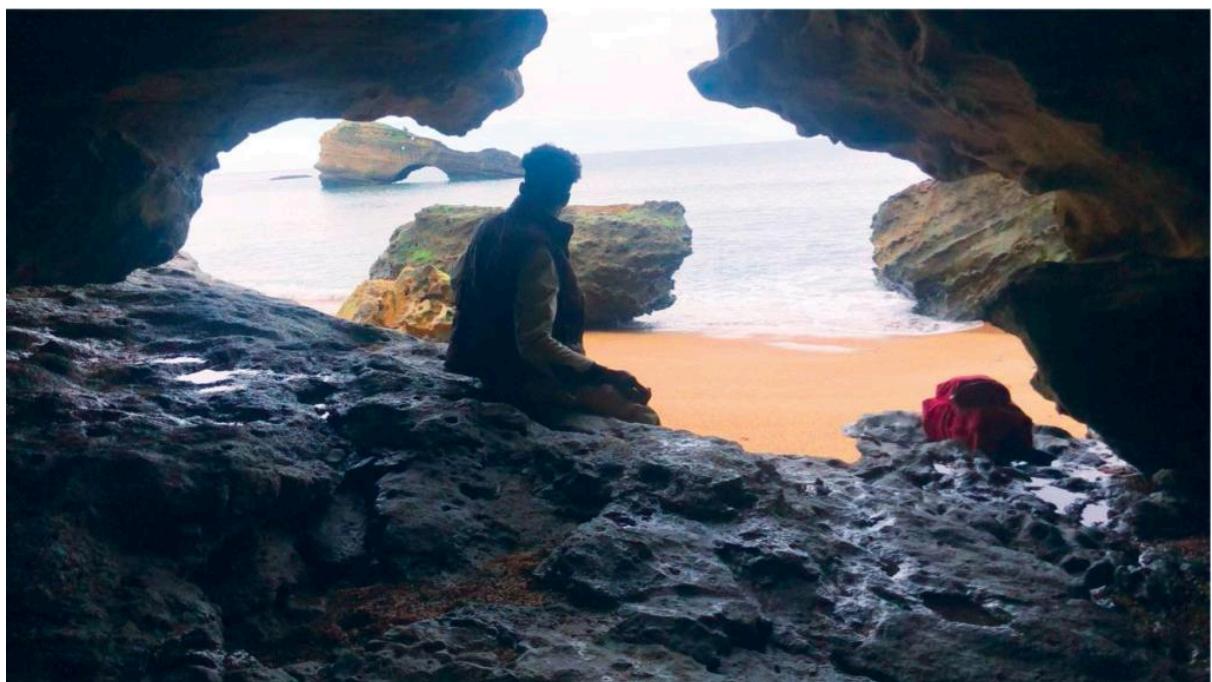
Ce serait un scandale politique si les gens voyaient comment on est expulsés.

Salaheddine

Les policiers « *sont venus me chercher tôt le matin. On m'a attaché les pieds, les genoux avec des sangles. J'ai été menotté par derrière. Assis dans cette position, ça me faisait mal. Ils m'ont mis un casque sur la tête* », raconte Lionel, qui a essayé de se débattre. « *Ils m'ont dit que ça ne servait à rien de résister et que de toute façon je n'avais pas d'IRTF [interdiction de retour sur le territoire français, N.D.L.R.], donc que je pourrai revenir. C'est faux, j'ai une IRTF. Ils m'ont manipulé.* »

Sur le même sujet : Dossier : CRA : « On est traités comme des chiens »

« J'ai entendu les policiers dire aux passagers de ne pas filmer », se souvient Salaheddine, qui explique avoir été cagoulé lors d'un premier vol entre Toulouse et Paris. Il ajoute : *« Ce serait un scandale politique si les gens voyaient comment on est expulsés. »* La violence de ce moment le hante : dès qu'il essaie de dormir, au bout de cinq minutes, il se réveille. *« Je fais des cauchemars, que la police va m'attraper, qu'ils vont m'agresser. Tous les jours c'est comme ça. »*



Lionel* en France, face à la mer. (Photo : DR.)

Les conséquences psychologiques se doublent parfois de conséquences physiques. Lionel est atteint du VIH. « *Ici, au Congo, je ne peux pas me soigner*, souffle-t-il. *Le juge le savait, j'ai été expulsé quand même. À mon départ, on m'a donné des médicaments, mais, une fois qu'ils ont été finis, je n'avais plus rien. Et je n'ai pas été*

vacciné contre quoi que ce soit. J'ai attrapé la malaria parce que mes globules blancs sont faibles. »

Sur le même sujet : En CRA, sans traitement contre le VIH, Joes est menacé d'expulsion

« Comment expliquer aux enfants que papa ne reviendra plus à la maison ? »

Tous évoquent les conséquences de l'expulsion sur eux mais aussi sur leurs proches. Ce qui inquiète Salaheddine, c'est le devenir de sa sœur, sourde et muette, et de son conjoint. Il les aidait dans la vie de tous les jours et craint que « *les services sociaux lui prennent son enfant* ». Sa sœur est encore choquée : « *En deux jours, ils l'ont pris et ils l'ont expulsé. Normalement, il y a des lois qui interdisent ça.* » Le sentiment que l'expulsion a eu lieu en dehors de tout cadre légal, sans accès à la justice, revient dans tous les témoignages.

Sur le même sujet : Dossier : Droit des étrangers, une justice expéditive

Michèle, elle, ne sait pas « *comment expliquer aux enfants que papa ne reviendra plus à la maison* ». Elle a bien vu, autour d'elle, les OQTF qui se multipliaient. « *Mais en tant que Française, précise-t-elle, je ne savais pas que c'était possible de traiter les gens comme ça. C'est sale.* » Michèle ne sait pas encore comment elle va

faire au niveau administratif. Son mari a été expulsé, mais une dette reste : 900 euros pour l'assurance de la voiture.

On peut mettre une photo de toi dans le journal, où il y a écrit que tu as été déporté. C'est la honte.

Kelvin

« *Est-ce qu'on va me les mettre sur le dos ?* » se demande-t-elle. Elle se souvient des mots lâchés sans précaution par l'avocat de permanence qui défendait son mari et d'autres retenus qui défilaient en jogging-claquettes devant le juge des libertés et de la détention : « *La préfecture considère que, quand on ne respecte pas la loi, on dégage.* » Quand elle lui a exprimé sa crainte que son mari ne revienne jamais, il lui aurait répondu qu'elle n'avait « *qu'à divorcer* ».

À la violence de l'expulsion et de l'arrachement à une vie en France, s'ajoute la « *honte du retour* ». Salaheddine n'a pas voulu revoir ses connaissances : « *S'ils apprenaient que j'ai été expulsé, ils me prendraient pour quelqu'un de dangereux. Car personne ne croit que la France expulse des innocents.* » Au Guyana aussi, les personnes expulsées sont mal vues.

Sur le même sujet : En Essonne, les vies des étrangers suspendues au rendez-vous de la préfecture

« *On peut mettre une photo de toi dans le journal, où il y a écrit que tu as été déporté. C'est la honte. Dans un petit pays, ça fait le tour rapidement* », explique Kelvin. « *Dégoûté* », il ne veut plus revenir en France. Sa compagne et ses enfants devraient le rejoindre au Guyana. « *On va essayer de recommencer à vivre, essayer quelque part. Ce n'est pas simple mais c'est possible* », estime-t-il.

Lionel veut revenir en Europe ou au Canada, quelque part où il pourra être soigné. Youssef essaie de prendre son expulsion comme « *un nouveau départ* ». Il espère pouvoir revenir une fois son interdiction de retour sur le territoire français (IRTF) expirée. D'autres espèrent être régularisés, mais si ce n'est pas le cas, ils assurent qu'ils rejoindront la France et leurs proches par d'autres moyens.

Traverser la Méditerranée une deuxième fois

Maurice T. appelle depuis la ville la plus dangereuse de Libye. Reconnu mineur non accompagné en France, il a reçu une OQTF quand il a voulu se régulariser à sa majorité. Contrôlé au faciès à la gare du Nord, il s'est retrouvé en CRA. Il avait 20 ans quand il a été expulsé en Guinée, en 2022, pays où il est menacé par une partie de sa famille. Après avoir survécu quelque temps à la rue, il est reparti vers la France, en passant d'abord par le Sénégal et la Mauritanie.



La France m'a mis dans
la merde

Message de Maurice, ancien mineur non accompagné expulsé en Guinée, actuellement en Libye, qui s'apprête à prendre une nouvelle fois les routes de l'exil.

Sur sa route, il a vécu le pire : « *En Tunisie, ils nous ont entassés et amenés dans le désert sans eau, puis ils nous ont vendus aux Libyens, on a fait de la prison. Ils nous ont torturés pour qu'on les paie. C'est pire que de l'esclavage, ce qu'on a vécu. Ils ont tué quatre personnes parmi nous. »*

Je préfère trouver la mort que retourner dans mon pays d'origine.

Maurice

Maurice s'apprête une seconde fois à traverser la Méditerranée, route migratoire la plus meurtrière du monde d'après l'Organisation internationale pour les migrations. Selon l'organisation, depuis 2014, au moins 33 000 personnes y sont mortes ou ont été portées disparues, un nombre probablement sous-estimé. Maurice connaît la dangerosité de la route, il l'avait empruntée une première fois à 15 ans, quand il a fui son pays pour arriver en France.

Sur le même sujet : Dossier : Racisme d'État : l'expulsion au mépris des vies

Actuellement, il essaie d'amasser la somme nécessaire pour la traversée. Il est avec sa compagne, rencontrée sur la route de cet exil forcé, et avec son fils de 5 mois. Maurice T. le dit : il a peur, il se sent menacé. Ça le « *rend fou, tous ces jeunes qui risquent la mort en traversant la Méditerranée. L'Union européenne [qui a des accords de coopération avec la Libye, N.D.L.R.] doit prendre ses responsabilités.*

» Pour lui, une chose est sûre : « *Je préfère trouver la mort que retourner dans mon pays d'origine.* »